

AU VENIR

Plan pluriannuel en matière d'accessibilité (LAPHO) – Ontario

Intention

Ce plan en matière d'accessibilité décrit la stratégie d'Auvenir Technologies ULC pour prévenir et supprimer les obstacles pour les personnes en situation de handicap et se conformer aux exigences du *règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Déclaration d'engagement

Auvenir Technologies ULC s'engage à fournir un environnement accessible à tous les clients, employés, candidats à l'emploi, fournisseurs et visiteurs qui peuvent entrer dans nos locaux, accéder à nos renseignements ou utiliser nos services. En tant qu'organisation, nous respectons et nous nous conformons aux exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et de ses règlements connexes. Nous nous efforçons de créer un environnement accessible et accueillant pour tous en identifiant et en supprimant les obstacles sur notre lieu de travail et en veillant à ne pas en créer de nouveaux. L'entreprise veille à ce que les personnes en situation de handicap bénéficient de l'égalité des chances. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap en temps voulu et de manière intégrée, dans le respect de leur dignité et de leur indépendance.

Plan pluriannuel en matière d'accessibilité

Ce plan est en vigueur du 10 décembre 2023 au 10 décembre 2028.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce plan ou ses initiatives, ou si vous souhaitez recevoir une copie du plan dans un format accessible différent, veuillez contacter l'équipe marketing d'Auvenir à l'adresse info@auvenir.com.

Initiatives achevées

Auvenir Technologies ULC a mis en œuvre les initiatives suivantes pour prévenir et supprimer les obstacles et se conformer au *règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* :

Général

- Auvenir a créé et mis en œuvre des politiques écrites sur la manière d'assurer l'accessibilité en respectant toutes les exigences d'accessibilité applicables de la LAPHO.
- Nous avons établi et mis en œuvre un plan pluriannuel en matière d'accessibilité.
- Le plan en matière d'accessibilité d'Auvenir est publié sur son site web.
- Nous fournissons le plan en matière d'accessibilité dans un format accessible sur demande.

- Le plan en matière d'accessibilité d'Avenir est mis à jour au moins une fois tous les cinq ans.
- Avenir offre à tous ses employés une formation sur la LAPHO.
- Avenir offre à tous ses employés une formation sur le *Code des droits de la personne* en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

Normes en matière d'information et de communication

Notre déclaration, notre politique et notre plan en matière d'accessibilité sont disponibles sur notre site web .

Avenir a conçu son site web de manière à ce qu'il réponde aux normes d'accessibilité les plus récentes, voire les dépasse. Nous procédons régulièrement à des examens de l'accessibilité. Nous prenons des mesures pour nous assurer que tous les sites web et leur contenu sont conformes aux directives d'accessibilité au contenu des sites web (WCAG) 2.1 au niveau AA. Nous respectons également les dispositions de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO).

Dernière révision de l'accessibilité : 8 décembre 2023.

Nous continuerons à améliorer et à renforcer l'orientation sur l'accessibilité dans le centre de ressources de la marque AUVENIR pour tous les rôles de livraison (contenu, conception, développement, assurance qualité et propriétaires de produits).

Normes d'emploi

Avenir a mis en place des pratiques visant à promouvoir l'inclusion et l'accessibilité sur le lieu de travail. L'accessibilité est intégrée dans nos offres d'emploi en ligne. Elle permet aux candidats de s'identifier en tant que personne en situation de handicap et de demander des aménagements pour garantir un processus d'entretien équitable et pratique. Les recruteurs d'Avenir reçoivent une formation à l'accessibilité et à la sensibilisation aux handicaps et posent des questions d'entrevue non discriminatoires. Nous proposons également des aménagements au cours du processus de recrutement (dans la mesure de nos possibilités). Nous prenons en compte les besoins en matière d'accessibilité lors de la gestion du rendement et du développement de carrière.

Normes de transport

S.O.

Normes d'aménagement des espaces publics (normes d'accessibilité pour l'environnement bâti)

Avenir dispose d'une grande salle de bain située directement dans les bureaux pour les personnes ayant des problèmes d'accessibilité.

Normes en matière de service à la clientèle

- **La base de connaissances d'Avenir** est flexible pour les personnes ayant des déficiences visuelles. Nous avons augmenté la taille des caractères du texte dans les pages du menu de la base de connaissances ainsi que dans l'en-tête et le pied de page, et nous utilisons des options de couleurs prédéfinies qui sont des palettes de couleurs très contrastées pour les personnes atteintes de daltonisme. Elle a été lancée en septembre 2023 et est améliorée en permanence.
- **Les opportunités d'essais d'utilisateurs** visent à inviter des clients en situation de handicap à participer à des tests bêta ou à des sessions de recherche utilisateurs pour de nouvelles fonctionnalités ou mises à jour afin de s'assurer qu'elles sont inclusives et accessibles. Elles ont été introduites en juin 2023 et proposées plusieurs fois par année,

- **Le recueil de commentaires** permet aux clients de fournir des commentaires sur les problèmes d'accessibilité ou des suggestions par l'entremise de l'aide en ligne dans l'application, des formulaires web et de l'accès à l'équipe de réussite client d'Auvenir par courriel et par téléphone. La mesure a été mise en œuvre en octobre 2023.
- **Des déclarations d'accessibilité** sont partagées avec les clients, décrivant l'engagement d'Auvenir en matière d'accessibilité et fournissant des renseignements sur la façon dont ils peuvent s'adresser pour obtenir un soutien ou des demandes liées à l'accessibilité. Cette mesure a été mise en œuvre en octobre 2023.
- **Les communications inclusives avec les clients** veillent à ce que toutes les interactions soient rédigées de manière inclusive et accessible, avec un langage clair et facile à comprendre. Cette initiative a été mise en œuvre en octobre 2023.

Initiatives nouvelles et en cours

Auvenir Technologies ULC prévoit de prendre ou est en train de prendre les initiatives suivantes pour prévenir et supprimer les obstacles et se conformer au *règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* :

Général

Nous continuerons à mettre en œuvre des plans pour poursuivre nos efforts en vue de créer un lieu de travail diversifié et inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Normes en matière d'information et de communication

Auvenir s'engage à créer un environnement numérique accessible et inclusif. Nos plans en cours pour améliorer l'accessibilité comprennent les initiatives suivantes :

- **Accessibilité des boutons** : Nous veillerons à ce que tous les boutons interactifs soient correctement étiquetés et accessibles.
- **Descriptions des liens** : Tous les liens, en particulier ceux basés sur des icônes, seront accompagnés d'étiquettes descriptives et accessibles.
- **Alertes sur les nouveaux onglets et les nouvelles fenêtres** : Les liens s'ouvrant dans de nouveaux onglets ou de nouvelles fenêtres seront clairement indiqués à tous les utilisateurs.
- **Structure des titres** : Nous maintiendrons une structure de rubriques uniforme et claire dans l'ensemble du contenu numérique.
- **Accessibilité des images et des icônes** : Chaque image et icône sera accompagnée d'un texte de remplacement ou d'un rôle approprié.
- **Accessibilité des formulaires** : Tous les formulaires seront conçus dans un souci d'étiquetage clair et d'accessibilité.
- **Navigation au clavier** : Nous garantirons des capacités complètes de navigation au clavier sur l'ensemble de nos plateformes.

Ces initiatives représentent notre engagement en faveur d'une amélioration continue de l'accessibilité et de l'inclusion, qui doit être achevée d'ici mai 2024.

Normes d'emploi

Auvenir continuera à veiller à ce que des aménagements soient apportés lorsque cela est nécessaire. Nous continuerons à fournir une formation à toute personne en position de recrutement qui mènera des entrevues et présélectionnera des candidats.

Auvenir restera à l'écoute de ses employés pour s'assurer que des aménagements adéquats sont apportés à notre équipe actuelle ainsi qu'à toute personne nouvellement embauchée, par l'entremise de sondages, d'entrevues individuelles, etc.

Normes de transport

S.O.

Normes d'aménagement des espaces publics (normes d'accessibilité pour l'environnement bâti)

Auvenir continuera à travailler avec les propriétaires de l'immeuble pour assurer une accessibilité adéquate dans l'immeuble, dans la mesure du possible.

Normes en matière de service à la clientèle

- **Renforcer l'accès aux outils d'accessibilité de Microsoft** pour répondre aux divers besoins des clients en matière d'outils liés à la vision, d'outils d'assistance auditive, d'outils de neurodiversité, d'outils d'apprentissage, d'outils d'assistance à la mobilité et d'outils d'assistance en matière de santé mentale. Printemps 2024 avec mise en œuvre complète en décembre 2024.
- **Test d'accessibilité et dépannage** en aidant les clients à identifier et à résoudre les problèmes d'accessibilité qu'ils peuvent rencontrer lors de l'utilisation des produits Auvenir, y compris en fournissant des conseils sur la façon d'ajuster les paramètres ou les préférences pour une accessibilité optimale. Octobre 2023 avec une mise en œuvre complète en décembre 2024.
- **Communication sur la feuille de route en matière d'accessibilité** : Tenir les clients informés de la feuille de route de l'entreprise en matière d'accessibilité. Les informer des améliorations à venir et des améliorations liées à l'accessibilité qui pourraient avoir une incidence sur leur expérience. Décembre 2023 et en continu.
- **Ressources d'aide à l'accessibilité** : Liste épurée de ressources externes telles que des outils sur l'accessibilité ou des groupes d'utilisateurs vers lesquels les clients peuvent se tourner pour obtenir un soutien et des renseignements supplémentaires. Printemps 2024 et en continu.